

Québec, le 3 juin 2016

**OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 1627/2016-10**

Vous trouverez ci-joint, les documents détenus par l'Institut national de santé publique du Québec relatifs à votre demande du 16 mai 2016, soit :

1. « Tout contrat ou toute entente portant sur les logiciels Constellio, IntelliGID, Alfresco, Nuxeo EP et OmniDoc, en vigueur à un moment ou à un autre depuis le 1^{er} janvier 2012;
2. Tout contrat ou toute entente avec Constellio, Doculibre, Alfresco, Nuxeo, et Gestar en vigueur à un moment ou à un autre depuis le 1^{er} janvier 2012;
3. Tout contrat ou toute entente portant sur l'achat de logiciels de gestion des documents ou de gestion documentaire en vigueur à un moment ou à un autre depuis le 1^{er} janvier 2012;
4. Tout contrat ou toute entente portant sur des services de gestion des documents ou de gestion documentaire en vigueur à un moment ou à un autre depuis le 1^{er} janvier 2012;
5. Tout contrat ou toute entente portant sur des services de développement informatique en matière de gestion des documents, de gestion documentaire ou de gestion de l'information, en vigueur à un moment ou à un autre depuis le 1^{er} janvier 2012;
6. Toute évaluation, comparaison, analyse ou étude d'opportunité portant sur les coûts de l'utilisation ou de l'implantation de logiciels libres en matière de gestion des documents, de gestion documentaire ou de gestion de l'information. »

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale et
responsable de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ

Michèle Beaupré Bériau

p. j. (4)

/Réf. (correspondance) : 2016-6049